Le départ du Prophète Mouhammad (saw) de ce monde…

Discours prononcé à la mosquée de Saint-Pierre les Vendredi 30 Mars 2007 et 6 Avril 2007

Bismillâhir Rahmânil Rahîm

Chers frères,

Rabî'oul Awwal est un mois qui, dans l'Histoire musulmane a été marquée par trois évènements majeurs, en l'occurrence :

- la naissance du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) *(selon l'opinion la plus répandue parmi les oulémas)*
- son émigration de Makkah vers Médine
- son départ de ce monde.

Notre présente intervention va porter uniquement sur le dernier point, qui constitue sans aucun doute le moment le plus triste pour notre communauté, comme le disait Anas (radhia Allâhou anhou) :

وَأَبُو بَكْرٍ الْمَدِينَةَ –صلى الله عليه وسلم– مَا رَأَيْتُ يَوْماً قَطُّ أَنْوَرَ وَلاَ أَحْسَنَ مِنْ يَوْمٍ دَخَلَ رَسُولُ اللّه –صلى الله عليه وسلم– وَشَهِدْتُ وَفَاتَهُ فَمَا رَأَيْتُ يَوْماً قَطُّ أَظْلَمَ وَلاَ أَقْبَحَ مِنَ الْيَوْمِ الّذِى تُوُفِّىَ رَسُولُ اللّهِ فِيه

« Je n'ai jamais vu un jour aussi rayonnant et aussi beau que celui durant lequel le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) et Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) sont entrés à Madînah. Et j'ai assisté à la mort du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) : je n'ai alors vu aucun jour plus sombre et plus laid que celui durant lequel le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) est décédé. »

(Mousnad Ahmad – Authentifié par Al Arnâoût)

C'est à la fin de la dixième année de l'Hégire que se manifeste la proximité du départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam)… Quand il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) accomplit le Hadj cette année là, la majeure partie

de la péninsule arabique a déjà accepté l'islam et il est accompagné lors de son pèlerinage par plus de 100 000 Compagnons (radhia Allâhou anhoum). Alors qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) se trouve à Makkah durant les *Ayâm out Tachrîq*, la Sourate *An Nasr* lui est révélée. A travers celle-ci, Allah lui ordonne, maintenant que l'assistance divine et la victoire sont arrivées et que les gens se convertissent en masse à l'islam, de multiplier le *tasbîh* et l'*istighfâr*... Le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) comprend immédiatement que, sa mission étant accomplie, le moment est venu pour lui de rejoindre le Créateur et l'injonction énoncée dans la Sourate *An Nasr* vise justement à le préparer pour cela.... *(Sounan oul Bayhaqui, cité dans Tafsîr Ibn Kathîr – Volume 4 / Page 727)*

Il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) commence à indiquer de façon allusive aux musulmans son prochain départ; Djâbir (radhia Allâhou anhou) rapporte par exemple que, en faisant le *ramiy (lapidation des stèles à Minâ)*, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) s'adresse à eux et dit:

يَا أَيُّهَا النَّاسُ خُذُوا مَنَاسِكَكُمْ فَإِنِّى لاَ أَدْرِى لَعَلِّى لاَ أَحُجُّ بَعْدَ عَامِى هَذَا

« Ô les gens ! Apprenez vos rituels *(du Hadj)* ***, car je ne sais pas… Peut-être ne ferais-je plus le pèlerinage après cette année. »***

(Sounan Nassaï. Authentifié par Al Albâni)

Sur le chemin du retour vers Médine, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) s'arrête près d'un point d'eau appelé *khoumm*; il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) fait un sermon au cours duquel il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) dit :

أَلَا يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّمَا أَنَا بَشَرٌ يُوشِكُ أَنْ يَأْتِيَنِي رَسُولُ رَبِّي عَزَّ وَجَلَّ فَأُجِيب

« Ô les gens ! Certes, je ne suis qu'un homme; bientôt, l'envoyé de mon Seigneur azza wa djalla va venir auprès de moi et je vais répondre favorablement à son invitation *(…)«*

Ensuite, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) leur ordonne de rester attaché au Livre d'Allah et à ses proches *(ahl oul bayt)*.

(Mousnad Ahmad – Authentifié par Al Arnâoût)

Quelques temps plus tard, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) se rend à Ouhoud; sur place, il prie sur les martyrs qui y sont enterrés depuis huit ans *(il s'agit de ceux qui ont été tués durant la bataille de Ouhoud, en l'an 3 de*

l'Hégire, et parmi lesquels se trouve l'oncle du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), Hamza (radhia Allâhou anhou)). Après quoi, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) fait alors un sermon et annonce aux Compagnons (radhia Allâhou anhoum) :

إِنِّى بَيْنَ أَيْدِيكُمْ فَرَطٌ ، وَأَنَا عَلَيْكُمْ شَهِيدٌ ، وَإِنَّ مَوْعِدَكُمُ الْحَوْضُ ، وَإِنِّى لأَنْظُرُ إِلَيْهِ مِنْ مَقَامِى هَذَا ، وَإِنِّى لَسْتُ أَخْشَى عَلَيْكُمْ أَنْ تُشْرِكُوا ، وَلَكِنِّى أَخْشَى عَلَيْكُمُ الدُّنْيَا أَنْ تَنَافَسُوهَا

*« **Certes je vais vous précéder** (dans l'Autre Monde) **et je serai un témoin pour vous. Et** (je) **vous** (donne) **rendez-vous** (auprès du) **hawdh, que je regarde d'ici où je suis debout. Et je ne crains pas pour vous que vous vous mettiez à faire le chirk. Mais ce dont j'ai peur pour vous, c'est que vous mettiez à vous attacher** (excessivement) **à ce monde.** »*

(Sahîh oul Boukhâri)

A ces trois occasions, le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) informe donc ses Compagnons (radhia Allâhou anhoum) de façon implicite qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) va bientôt les quitter.

Et c'est ainsi que, un jour, à la fin du mois de Safar ou au début du mois de Rabî' oul Awwal de l'an 11 de l'hégire, en revenant de l'enterrement d'un de ses Compagnons (radhia Allâhou anhoum), il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) entre chez Aïcha (radhia Allâhou anhâ); en le voyant, celle-ci (radhia Allâhou anhâ) lui informe qu'elle a mal à la tête. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) lui dit alors qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) souffre lui-même d'une terrible migraine; néanmoins, pour la réconforter et lui témoigner son amour pour elle, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) ajoute :

لَوْ مِتِّ قَبْلِي فَغَسَّلْتُكِ وَكَفَّنْتُكِ ثُمَّ صَلَّيْتُ عَلَيْكِ وَدَفَنْتُك

*» (Ne t'inquiète pas;) **si tu meures avant moi, je** (m'occuperai bien de toi et) **te donnerai le bain, te placerai dans ton linceul; puis je prierai sur toi et t'enterrerai.** »*

En entendant cela, Aïcha (radhia Allâhou anhâ) réplique :

وَاللَّهِ لَوْ فَعَلْتَ ذَلِكَ لَقَدْ رَجَعْتَ إِلَى بَيْتِي فَأَعْرَسْتَ فِيهِ بِبَعْضِ نِسَائِكَ

*» (Selon une version du Hadith, elle dit d'abord : « Je pense que tu souhaites ma mort ! », avant d'ajouter) **Par Allah, si cela se produit, je sais bien** (que le jour*

*même de mon départ)**, tu retourneras chez moi et tu viendras t'y reposer en compagnie d'une autre de tes épouses** (c'est-à-dire que tu m'oublieras très rapidement)* ***!*** *»*

Ces propos de Aïcha (radhia Allâhou anhâ) font sourire le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam).

*(Mousnad Ahmad – Qualifié de hassan par Al Arnâoût)***[1]**

C'est justement à partir de cette douleur à la tête que commence à se manifester la maladie du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), qui, selon ses dires mêmes, a un lien direct avec la tentative d'empoisonnement dont il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a été victime trois ans plus tôt… [2]

Durant les jours qui suivent, son état s'aggrave rapidement; le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) est pris d'une fièvre tellement forte que la chaleur de son front est perceptible par-dessus l'épais bandage qui recouvre sa tête. A un Compagnon (radhia Allâhou anhou) qui s'étonne de l'intensité de sa fièvre, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) indique que celle-ci est deux fois plus forte que celle qui peut affecter n'importe qui d'autre. Et lorsque le Compagnon (en l'occurrence Abdoullâh Ibnou Mas'oûd (radhia Allâhou anhou)) lui demande si cela est lié au fait que la récompense qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) obtient est également doublée, le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) acquiesse et ajoute :

مَا مِنْ مُسْلِمٍ يُصِيبُهُ أَذًى مَرَضٌ فَمَا سِوَاهُ إِلاّ حَطّ اللّهُ لَهُ سَيِّئَاتِهِ كَمَا تَحُطُّ الشّجَرَةُ وَرَقَهَا

« A chaque fois qu'un musulman est affecté par quelque chose de nuisible, qu'il s'agisse d'une maladie ou de quoique ce soit d'autre, Allah fait tomber *(et éloigne de lui)* ***ses péchés*** *(mineurs)* ***comme l'arbre fait tomber ses feuilles. »***

(Boukhâri et Mouslim)

Avec la détérioration de son état de santé, le simple fait pour le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) de se déplacer devient de plus en plus pénible. Réalisant les difficultés que rencontre leur bien aimé (sallallâhou 'alayhi wa sallam) pour se rendre chaque jour chez l'une d'elles *(comme il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) avait toujours eu l'habitude de le faire)*, ses épouses lui autorisent *(à la demande de Fâtimah (radhia Allâhou anhâ)**[3]**)* de rester là où il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) désire. Le lundi précédant son décès, le Prophète

Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) se rend, soutenu par deux Compagnons (radhia Allâhou anhoum), chez Aïcha (radhia Allâhou anhâ) : c’est dans la maison de celle-ci qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) va passer ses sept derniers jours dans ce monde[4]…

Ceux qui sont autour de lui font alors de leur mieux pour essayer de le soigner, en ayant recours à des traitements traditionnels et spirituels [5] : Aïcha (radhia Allâhou anhâ) raconte par exemple que, auparavant, lorsque son époux (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) était souffrant, il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) avait l’habitude de réciter *al mou’awwithât (« les sourates protectrices », c’est-à-dire les trois dernières du Qour’aane **[6]**)*, de souffler dans ses mains et de passer celles-ci sur tout son corps. Au cours de sa dernière maladie, c’est elle qui se met à réciter elle-même ces sourates pour lui; néanmoins, plutôt que d’utiliser ses propres mains pour les passer sur le corps du Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam), elle emploie pour cela ses mains à lui, et ce, dans l’espoir de bénéficier de leur bénédiction.*(Boukhâri)*

C’est probablement durant cette période que le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) fait appeler sa fille bien aimée, Fâtimah (radhia Allâhou anhâ), et lui confie secrètement deux informations qui vont successivement la faire pleurer et la faire rire. Après le départ de son père (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) de ce monde, elle (radhia Allâhou anhâ) dévoilera que, à ce moment, le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) lui apprit d’abord qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) *-n’allait pas guérir et qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam)-* allait donc mourir de la maladie qui l’affectait*(d’où ses pleurs)*, avant de lui dire qu’elle serait la première parmi ses proches à le rejoindre et que, dans l’Au-delà, elle serait la reine des femmes du Paradis*(d’où sa joie)*… *(Boukhâri, Tirmidhi)*

Le jeudi précédant le départ du Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam), deux évènements importants se produisent :

- Alors qu’il y a plusieurs personnes qui sont réunies chez lui, le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) exprime son désir de faire rédiger un message qui éviterait aux musulmans de s’égarer après son départ.[7] Une divergence apparaît alors entre ceux qui sont présents : Oumar (radhia Allâhou anhou) *(ainsi que certains autres Compagnons (radhia Allâhou anhoum))* ne veut pas que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), qui est alors déjà très souffrant, se donne encore plus de peine à cause d’eux. Selon lui, la révélation du Qour’aane étant complétée, il est évident qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) ne va pas transmettre aucun commandement de la part d’Allah (azza

wa djalla) qui n’ait déjà été énoncé précédemment : il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) tient juste à rappeler et à insister sur une (ou des) injonction(s) déjà communiquée(s) par miséricorde et bonté envers eux. D’autres Compagnons (radhia Allâhou anhoum) ne partagent pas l’avis de Oumar (radhia Allâhou anhou) : ils insistent pour que la volonté du Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) soit suivie et que l’on apporte de quoi écrire. Une discussion éclate alors entre eux, et lorsque celle-ci prend de l’ampleur, le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) leur demande à tous de sortir et il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) abandonne donc *(pour le moment du moins)*l’idée de faire rédiger quoique ce soit… [8]

- Durant cette même journée[9], le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) ressent une légère amélioration de son état : il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) se rend à la mosquée et s’adresse aux musulmans. Au cours de son discours, il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) dit notamment ceci: **إِنّ اللّهَ خَيّرَ عَبْدًا بَيْنَ الدُّنْيَا وَبَيْنَ مَا عِنْدَهُ فَاخْتَارَ مَا عِنْدَ اللّهِ**« ***Certes, Allah a donné le choix à un de Ses serviteurs entre*** *(le séjour dans)* ***ce monde et*** *(le départ pour)* ***ce qui se trouve auprès de Lui. Il*** *(c’est-à-dire ce serviteur)* ***a alors choisi ce qui se trouve auprès d’Allah.*** »En entendant ces propos, Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) se met à pleurer; les personnes présentes sont très étonnées par sa réaction… En effet, contrairement à Abou Bakr (radhia Allâhou anhoum), ils (radhia Allâhou anhoum) ne réalisent pas à ce moment que le serviteur auquel le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) fait allusion n’est autre que lui-même et qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) est sur le point de partir de ce monde. Le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) réconforte alors son ami (radhia Allâhou anhou) et lui dit : *« **Ne pleure pas Ô Abou Bakr !*** »Puis, en s’adressant à toute l’assemblée, il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) rappelle en ces termes les vertus de son illustre Compagnon: **إِنّ أَمَنّ النّاسِ عَلَيّ فِي صُحْبَتِه وَمَالِه أَبُو بَكْرٍ، وَلَوْ كُنْتُ مُتّخِذًا خَلِيلاً مِنْ أُمّتِي لاَتّخَذْتُ أَبَا بَكْرٍ ، وَلَكِنْ أُخُوّةُ الإِسْلاَمِ وَمَوَدّتُه**« ***Certes, Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) a été le plus généreux de vous tous envers moi par sa compagnie et ses biens. Et si je devais prendre un ami intime dans ce monde, Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) aurait été celui-là. Mais il y a*** *(entre nous)* ***la fraternité de l’Islam et son affection*** *(…)*« Après quoi, le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) énonce quelques autres conseils, dont une recommandation particulière à l’attention des

musulmans pour qu'ils fassent toujours preuve d'indulgence à l'égard des gens de Médine, les *Ansâr*.*(Sahîh oul Boukhâri)*Le discours terminé, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) retourne chez lui; à partir de ce moment, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) ne va plus faire aucun discours en public.

A la fin de cette journée, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) revient dans la mosquée et fait accomplir la *salât oul maghrib*. A l'heure de la *salât oul 'ichâ*, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) n'a plus suffisamment de force pour sortir de chez lui. Il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) désigne alors Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) pour le remplacer…[10] Durant les jours qui suivent, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) ne va se rendre à la *masdjid* qu'une seule fois pour accomplir la *salât*[11]; à cette occasion, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) dirige la prière en restant assis, tandis que ceux qui sont derrière lui restent debout.

L'état du Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) s'aggrave chaque jour un peu plus[12], et ce, jusqu'à ce qu'arrive le lundi *(12 Rabî oul Awwal, selon l'opinion la plus connue)*. Ce matin là, les musulmans se présentent à la mosquée pour la *salât oul fadjr*, et, alors qu'ils sont rangés derrière Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) pour prier, le rideau qui sépare la mosquée de la maison de Aïcha (radhia Allâhou anhâ) se lève : le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) fait soudainement son apparition. Les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) présents sont terriblement joyeux de voir à nouveau le visage rayonnant de leur bien aimé (sallallâhou 'alayhi wa sallam). Ils se mettent à s'écarter pour lui laisser un passage, mais celui-ci (sallallâhou 'alayhi wa sallam) leur fait signe de poursuivre leur prière; il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) sourit et laisse retomber le rideau. Cette occasion est, pour la plupart des Compagnons (radhia Allâhou anhoum), la dernière fois où ils voient le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) en vie.

Après la *salât*, Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) rend visite au Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam). Il (radhia Allâhou anhou) constate que l'état du Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) semble s'être amélioré. Il (radhia Allâhou anhou) lui demande alors la permission de se rendre sur les hauteurs de Madînah, chez sa seconde épouse. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) acquiesce et Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) s'en va. Les autres musulmans, apprenant la nouvelle de l'amélioration de l'état du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), rentrent également chez eux.[13]

Mais en réalité, dans la maison de Aïcha (radhia Allâhou anhâ), c'est l'agonie du Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) qui commence… Ses douleurs

reprennent et ses souffrances sont alors terribles : Aïcha (radhia Allâhou anhâ) affirmera par la suite que, après avoir été témoin de la condition du Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) durant ses derniers instants, elle ne considèrera plus jamais de façon négative pour qui que ce soit les difficultés rencontrées au moment de la mort. *(Boukhâri, Tirmidhi)*

A un moment donné, alors que le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) a sa tête posée sur son épouse bien aimée, le frère de celle-ci, Abdoul Rahmân (radhia Allâhou anhou) entre avec un*siwâk* : en le voyant, le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) fait comprendre à son épouse (radhia Allâhou anhâ) qu’il a envie de se brosser les dents. Aïcha (radhia Allâhou anhâ) prend le *siwâk* et le mâchonne un peu afin de l’adoucir. Puis elle l’offre au Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) qui en fait immédiatement usage. Le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) plonge ensuite ses mains dans un récipient d’eau qui se trouve à ses côtés et se mouille le visage, en répétant :

لاَ إِلَهَ إِلاّ اللّهُ إِنّ لِلْمَوْتِ سَكَرَاتٍ

*« **Il n’y a de Dieu qu’Allah ! La mort est certes accompagnée** (des difficultés) **de l’agonie !** »*

Puis, il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) dresse sa main, lève le doigt au ciel et dit:

فِى الرّفِيقِ الأَعْلَى

*« **Parmi al rafîq al a’lâ [14] !** »*

Aïcha (radhia Allâhou anhâ) dit qu’elle avait appris du Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) lui-même qu’aucun prophète (‘alayhis salâm) ne quittait ce monde sans que le choix entre la possibilité d’y rester et le départ ne lui soit donné de la part d’Allah après que sa place au Paradis lui soit montrée : en entendant ces propos du Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam), elle comprend immédiatement que son époux (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) vient de faire son choix. Ces paroles sont les dernières qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) prononce; sa main retombe et son âme quitte son corps. *(Boukhâri)* ***Innâ lillâhi wa innâ ilayhi râdji’oûn !***

La nouvelle du décès du Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) assomme les musulmans : sous le choc, certains perdent connaissance; d’autres tombent assis et ne peuvent plus se relever; d’autres encore ne sont plus en

mesure de parler…[15] Oumar (radhia Allâhou anhou), pourtant réputé pour sa force de caractère et son réalisme, est tellement abruti qu'il refuse catégoriquement d'admettre la mort du Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) et va même jusqu'à menacer de trancher le cou de celui-ci qui oserait affirmer cela… *(Sounan Nassaï)*

C'est dans ces conditions que Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) retourne en ville : en arrivant, il (radhia Allâhou anhou) se rend directement chez sa fille; il (radhia Allâhou anhou) découvre alors le visage du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), l'embrasse entre les deux yeux et exprime sa tristesse. Ensuite, il (radhia Allâhou anhou) va dans la mosquée, s'adresse aux gens qui sont présents et leur dit :

فَإِنّ مُحَمّدًا قَدْ مَاتَ ، وَمَنْ كَانَ مِنْكُمْ يَعْبُدُ اللّهَ فَإِنّ – صلى الله عليه وسلم – مَنْ كَانَ مِنْكُمْ يَعْبُدُ مُحَمّدًا اللّهَ حَيّ لاَ يَمُوتُ ، قَالَ اللّهُ وَمَا مُحَمّدٌ إِلاّ رَسُولٌ قَدْ خَلَتْ مِنْ قَبْلِهِ الرُّسُلُ إِلَى قَوْلِهِ الشّاكِرِينَ

Que celui d'entre vous qui adorait Mouhammad, *(qu'il sache que)* ***certes, Mouhammad est décédé. Et que celui d'entre vous qui adorait Allah,*** *(qu'il se rappelle que)* ***certes Allah est Vivant et ne moura jamais. Allah dit : « Mouuhammad n'est qu'un messager – des messagers avant lui sont passés » –*** et il (radhia Allâhou anhou) récite ainsi le passage jusqu'à la fin du verset. [16]

Ce n'est qu'à ce moment que les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) réalisent que l'impensable s'est bel et bien produit : le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) les a quitté pour rejoindre l'Autre Monde… *(Sahîh Boukhâri, Mounsad Ahmad)*

A vrai dire, la réaction des musulmans lors de cette terrible tragédie ne fait que refléter l'attachement profond qu'ils ont toujours porté au Messager de Dieu (sallallâhou 'alayhi wa sallam). En témoigne par exemple :

- l'attitude de cette femme qui avait proposé au Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) à la veille de son départ pour une campagne militaire son bébé. Lorsque le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) lui avait répondu que ce bébé ne pouvait être d'aucune utilité dans le combat, elle lui avait répliqué qu'il pourrait au moins servir de bouclier pour le protéger contre les flèches ennemies. *(Hikâyât Sahâbas)*
- la réponse de Zayd Ibnou Dathinah (radhia Allâhou anhou) qui, alors qu'il (radhia Allâhou anhou) était sur le point d'être tué, fut questionné par Abou Soufyân en

ces termes : ***« Je te demande de me répondre au nom d'Allah ô Zayd ! Désires-tu que, en ce moment, ce soit Mouhammad qui soit auprès de nous à ta place pour que ce soit son cou que nous tranchions, pendant que toi tu serais parmi les tiens ? »*** Zayd (radhia Allâhou anhou) lui répliqua : ***« Par Allah ! Je n'aimerai même pas que, là où Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) se trouve, il soit piqué par une épine pendant que moi je suis*** *(en paix et en sécurité)* ***parmi les miens. »*** En entendant cette réponse, Abou Soufyân ne put que dire : ***« Je n'ai jamais vu personne aimer quelqu'un autant que les Compagnons de Mouhammad l'aiment ! »*** *(Sïrat Ibn Hichâm)*

Après le décès du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) désignent Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) comme Calife et successeur du Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) à la tête de la communauté. Le lendemain, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) est enterré à l'endroit même où il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) est décédé, après que les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) lui aient donné le bain mortuaire, l'aient enveloppé dans un linceul et aient accompli sa prière mortuaire.

Qu'Allah accorde au Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) la meilleure rétribution qui soit de la part de sa oummah.

Âmîne !

Pour conclure, je voudrai ajouter quelques mot sur l'amour et l'attachement pour le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), qui, comme l'indique le Hadith suivant, est un impératif lié au *Îmân* :

« Aucun d'entre vous ne peut être un véritable *(et parfait)* ***croyant, tant que je ne suis pas plus cher à ses yeux que son père, ses enfants et tous les gens en général. »***

(Boukhâri)

Il est important de comprendre que l'attachement au Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) qui est requis de chacun de nous ne consiste pas à accorder une importance vitale à la participation, une fois par an, à un programme consacré à la *sîrah (où on prend plaisir à écouter un poème faisant les éloges du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) et un discours relatant les*

aspects marquant de sa vie et de son action ou mettant en valeur ses qualités) pour ensuite **dédaigner, durant tout le reste de l'année, les enseignements du Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam)**, à commencer par la *salât oul fadjr* du 13ème Rabî' oul Awwal… Une telle attitude ne témoigne, à vrai dire, rien d'autre qu'une prétention creuse d'amour et d'affection pour le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam), **à la limite même de l'insulte envers son statut, son message et son action**.

Ce qui est imposé au musulman, c'est de développer et d'alimenter un amour réel, sensé et sincère pour le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), ce qui implique avant tout *(et surtout…)* un**attachement permanent** aux enseignements qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a transmis et un **suivi rigoureux** de la voie qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a tracée, celle de la *taqwâ*. C'est en substance ce que le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) avait rappelé à Mouâdh (radhia Allâhou anhou) alors qu'il (radhia Allâhou anhou) était sur le point de partir pour le Yémen…. Comme il (radhia Allâhou anhou) était très affecté à l'idée de ne plus pouvoir rencontrer le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam), celui-ci (sallallâhou 'alayhi wa sallam) lui dit :

إِنّ أَوْلَى النّاسِ بِىَ الْمُتّقُونَ مَنْ كَانُوا وَحَيْثُ كَانُوا

« Les gens les plus proches de moi sont les mouttaqoûn, qui qu'ils puissent être et où qu'ils puissent se trouver ! »

(Mousnad Ahmad – La chaîne de transmission est authentifiée par Al Arnâoût)

Et parmi les nombreuses prescriptions transmises par le Messager d'Allah (sallallâhou 'alayhi wa sallam) tout au long de sa mission prophétique, celles qui ont été mentionnées lors de ses derniers instants méritent une attention toute particulière de notre part; parce qu'il faut savoir que, même durant la phase terrible de l'agonie, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) n'a pas cessé d'énoncer des rappels à l'attention des musulmans[17]… Parmi les devoirs qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) a rappelé avec insistance à ce moment, il y a notamment :

> – l'obligation de rester attaché à une approche pure et saine du *tawhîd* et de faire très attention à ne pas associer quiconque, même les plus illustres êtres humains, dans le culte qui est rendu à Allah. Aïcha (radhia Allâhou anhâ) et Ibnou Abbâs (radhia Allâhou anhou) relatent que, au

> cours de l'agonie, quand le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) reprenait conscience, il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) disait : ***« Que la malédiction d'Allah s'abatte sur les yahoûds et les nassâras ! Ils ont fait de la tombe de leurs prophètes (alayhimous salâm) un lieu de prière. »****(Boukhâri)*
>
> – la nécessité de respecter les prières obligatoires[18] et de ne pas porter atteinte aux droits de ceux qui se trouvent sous notre autorité.[19] Ommou Salamah (radhia Allâhou anhâ) rapporte que, durant sa dernière maladie, le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) répétait souvent : *« (Faites attention à)* ***la salât et à vos esclaves ! »*** *(Ibnou Mâdjah – Authentifié par Al Albâni)*

Qu'Allah nous accorde un amour sincère pour le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) et nous donne l'opportunité de rester attaché à son exemple et à ses enseignements jusqu'à la mort.

Âmine !

---

[1] Voir aussi *« Fath oul Bâriy »* – Volume 10 / Page 125

[2] En l'an 7 de l'hégire, après la campagne de *khaïbar*, une juive lui offre un morceau de viande empoisonné. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou 'alayhi wa sallam) est miraculeusement averti du danger par la viande elle-même et il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) recrache ainsi ce qu'il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) avait déjà porté à sa bouche. Néanmoins, le court instant durant lequel le poison reste en contact avec son palais suffit pour l'affecter de façon irréversible; il (sallallâhou 'alayhi wa sallam) va constamment ressentir les effets douloureux de ce poison, surtout durant sa dernière maladie. *(Boukhâri)*

[3] Réf : *« Fath oul Bâriy »* – Volume 8 / Page 141

[4] Réf : *« Fath oul Bâriy »* – Volume 8 / Page 141

[5] Voir *« Al Mawâhib Al Ladounyâ »* – Pages 379 et 380

[6] Réf : *« Fath oul Bâriy »* – Volume 8 / Pages 131-132

[7]On voit bien là l'attachement du Messager de Dieu (sallallâhou 'alayhi wa

sallam) à sa *oummah* : malgré la gravité de son état, il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) ne cesse de se soucier de la protection, du bien être et du salut de celle-ci…

[8] Ce qui indique bien que, comme le pensait Oumar (radhia Allâhou anhou), le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) n’avait pas l’intention d’établir un nouveau règlement ou d’énoncer une nouvelle prescription, auquel cas il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) n’aurait pas changé d’avis et abandonné un devoir si important juste à cause d’une dispute entre des Compagnons (radhia Allâhou anhoum).

[9] Ibnou Hadjar (rahimahoullâh) avance qu’il est possible que ce deuxième fait important se produit après la discussion évoquée plus haut. Réf : *« Fath oul Bâriy »* – Volume 8 / Page 142

[10] Et ce, malgré l’insistance de Aïcha (radhia Allâhou anhâ) pour que ce soit quelqu’un d’autre qui soit choisi pour cette lourde responsabilité… Il est à noter que, même si le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) ne désigne alors personne pour le succéder à la tête de la communauté de façon explicite, il n’en reste pas moins que le fait qu’il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) choisisse, parmi tous ceux qui sont présents, Abou Bakr (radhia Allâhou anhou) pour diriger le rituel le plus important de la pratique religieuse musulmane *(al imâmat ous soughrâ)* est une indication claire que, à ses yeux, c’est cet illustre Compagnon (radhia Allâhou anhou) qui est le plus digne pour assumer cette fonction *(al imâmat oul koubrâ)*.

[11] Le samedi ou le dimanche à l’heure de *dhouhr*. Réf : *« Fath oul Bâriy »* – Volume 2 / Page 175 et *« Sîrat oul Moustaphâ »* – Volume 3 / Page 168

[12] Aïcha (radhia Allâhou anhâ) affirme qu’elle n’a jamais vu quelqu’un être plus affecté par la maladie que ne l’a été le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam)… *(Boukhâri et Mouslim)*

[13] Réf : *« Sîrat oul Moustafâ »* – Volume 3 / Pages 169-170

[14] L’expression *al rafîq al a’lâ* signifie littéralement *« le groupe d’amis le plus élevé »*; il s’agit ici, selon l’opinion la plus répandue, du groupe des Prophètes, des véridiques, des martyrs et des pieux, ceux à qui Allah a accordé Ses faveurs. Réf : *« Fath oul Bâriy »* – Volume 8 / Page 137

[15] Réf : *« Al Mawâhib Al Ladounyâ »* – Page 391 et *« ‘Oyoûn oul Athar »* – Volume

[16] **» *(…) S’il mourait, donc, ou s’il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants.* »** *(Sourate 3 / Verset 144)*

[17] Ce qui témoigne encore une fois de la place importante qu’occupait dans son cœur cette *oummah*…

[18] La prière obligatoire compte parmi les commandements divins les plus négligés à notre époque : personne ne peut nier le fait que, actuellement, une bonne partie de la communauté musulmane n’accomplit pas quotidiennement ces cinq*salât*; et parmi ceux qui l’accomplissent, nombreux sont ceux qui ne le font pas à l’heure prescrite ou en respectant scrupuleusement toutes les conditions requises *(au niveau de la pureté et de la purification rituelles par exemple)*… Et cet état de fait est d’autant plus grave que, selon l’opinion de certains oulémas et selon l’énoncé apparent de nombreux *Ahâdîth*, l’abandon délibéré et sans raison valable d’**une seule** prière obligatoire suffit pour exclure une personne de l’Islam *(avec toutes les conséquences que cela implique, au niveau de l’annulation du mariage par exemple…)*

[19] Il est fait mention, dans l’énoncé du Hadith, des esclaves; néanmoins, Moufti Chafî’ (rahimahoullâh) souligne que le propos du Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) s’applique à l’ensemble des personnes qui sont soumis à l’autorité de quelqu’un.

Pour ce qui est de notre conduite envers ceux qui nous sont subordonnés, on ne doit jamais oublier que c’est Allah qui nous a accordé le pouvoir dont nous disposons sur eux et que nous devrons répondre un jour de la façon dont nous avons fait usage de cette autorité : chaque abus et chaque violation de leurs droits devra être réparé. C’est ce qui ressort du récit suivant : une fois, le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) passa auprès de Abou Mas’oûd (radhia Allâhou anhou); celui-ci était en train de réprimander sévèrement un de ses esclaves en le frappant. Quand le Messager d’Allah (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) le vit, il (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) lui dit :[/font]

اعْلَمْ أَبَا مَسْعُودٍ لَلّهُ أَقْدَرُ عَلَيْكَ مِنْكَ عَلَيْهِ

« Sache Ô Abou Masoûd qu’Allah a plus de pouvoir sur toi que toi tu en as sur lui ! »

En entendant ces propos, Abou Mas’oûd (radhia Allâhou anhoum) prit immédiatement la décision d’affranchir cet esclace *(pour faire plaisir à Allah et se racheter de sa faute)*. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou ‘alayhi wa sallam) fit alors la remarque suivante :

أَمَا لَوْ لَمْ تَفْعَلْ لَلَفَحَتْكَ النَّارُ أَوْ لَمَسَّتْكَ النَّار

« ***Si tu n’avais pas fait cela*** *(c’est-à-dire si tu ne l’avais pas libéré)****, le Feu*** *(de l’Enfer)* ***t’aurait happé.*** »

(Sahîh Mouslim)

https://muslimfr.com/le-depart-du-prophete-mouhammad-saw-de-ce-monde/